DES DOCUMENTS INÉDITS

UNE CHANSON D'AVANT-GUERRE

Ce document est extrait d'un cahier de chansons recopiées par Emilie Savaille, née à Tours le 2 novembre 1881. Il est daté de 1898, avant son mariage avec Raphaël Hoyen en 1907 qui s'installe à cette date comme boucher à Châtellerault.
Cette chanson intitulée « Le salut du vieillard » montre la présence de l'univers militaire dans l'opinion publique à une période où la France défaite en 1870 se prépare « à marcher contre l'Allemand » (dernier couplet) pour reconquérir l'Alsace et la Lorraine.

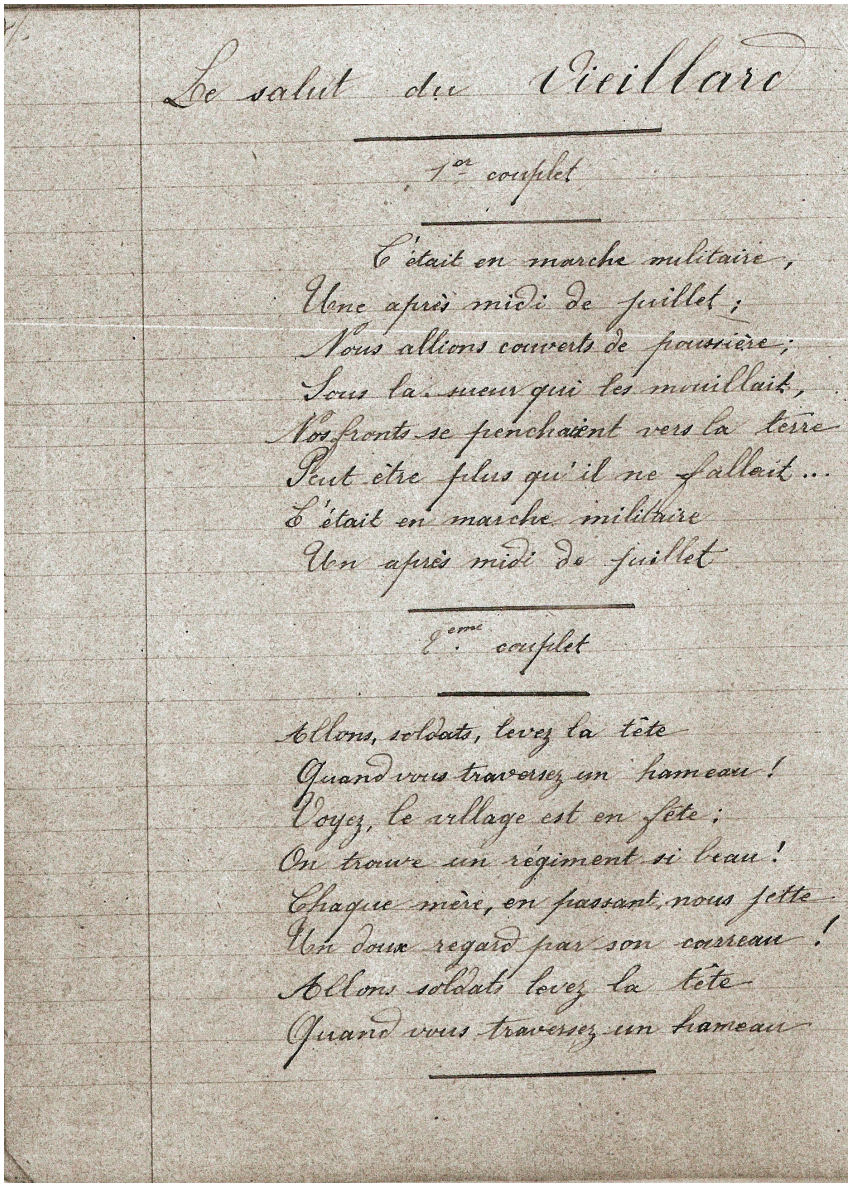

Le salut du Vieillard

1er couplet

C'était en marche militaire,
Une après midi de juillet ;
Nous allions couverts de poussière ;
Sous la sueur qui les mouillait,
Nos fronts se penchaient vers la terre
Peut être plus qu'il ne fallait...
C'était en marche militaire
Un après midi de juillet

2ème couplet

Allons, soldats, levez la tête
Quand vous traversez un hameau !
Voyez, le village est en fête ;
On trouve un régiment si beau !
Chaque mère, en passant, nous jette
Un doux regard par son carreau !
Allons soldats levez la tête
Quand vous traversez un hameau

D'ailleurs, plusieurs chansons de ce recueil sont dédiées à l'Alsacienne et aux territoires perdus. A Châtellerault où sont installés de nombreux Alsaciens employés à la manufacture d'armes, il existe une association Alsace-Lorraine subventionnée par la municipalité. Le 26 mai 1894, elle remercie cette dernière du « *soutien de [son] œuvre de revendication nationale qui ne peut évidemment prendre fin qu'avec la reconstruction de la patrie* »[1].

[1] AMC : 1D24, comptes rendus des délibérations du conseil municipal, 29 avril 1884 et 1D 30, 26 mai 1894.

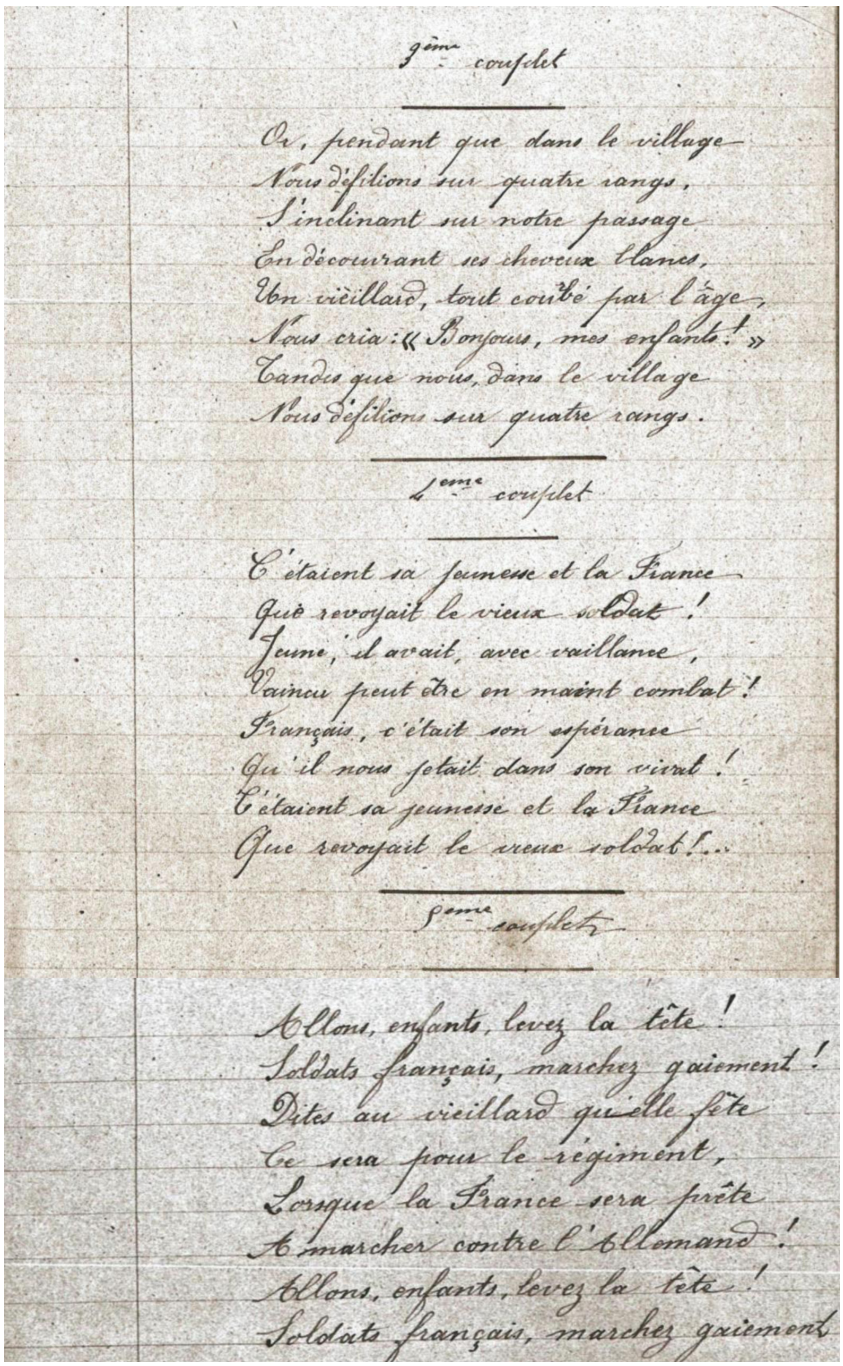

3ème couplet

Or, pendant que dans le village
Nous défilions sur quatre rangs,
S'inclinant sur notre passage
En découvrant ses cheveux blancs,
Un vieillard, tout courbé par l'âge,
Nous cria: « Bonjour, mes enfants! »
Tandis que nous, dans le village
Nous défilions sur quatre rangs.

4ème couplet

C'étaient sa jeunesse et la France
Que revoyait le vieux soldat!
Jeune, il avait, avec vaillance,
Vaincu peut être en maint combat!
Français, c'était son espérance
Qu'il nous jetait dans son vivat!
C'étaient sa jeunesse et la France
Que revoyait le vieux soldat!...

5ème couplet

Allons, enfants, levez la tête!
Soldats français, marchez gaiement!
Dites au vieillard qu'elle fête
Ce sera pour le régiment,
Lorsque la France sera prête
A marcher contre l'Allemand!
Allons, enfants, levez la tête!
Soldats français, marchez gaiement

La chanson met aussi en avant le thème de l'enfant-soldat qui doit « lever la tête » et défile « sur quatre rangs » le 14 juillet. En effet, le conseil municipal de Châtellerault a décidé le 21 mai 1886 d'acheter 50 fusils pour les écoliers souhaitant « *qu'à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, nos concitoyens puissent partager avec nous la douce satisfaction d'admirer et d'applaudir la bonne tenue de notre bataillon scolaire* »[2]. Un peu plus tard, le 23 janvier 1904, une société de tir est créée pour développer le tir scolaire grâce à une allocation de la municipalité. Un mois après, un programme d'exercices militaires est mis en place dans les cours moyens et supérieurs des écoles primaires châtelleraudaises[3].

L'école et l'armée sont alors les deux piliers de la République et la défense de la patrie est une priorité.

Marie-Claude Albert et Denise Hoyen

[2] AMC : 1D24, comptes rendus des délibérations du conseil municipal, 21 mai 1886.
[3] AMC : 1D39, comptes rendus des délibérations du conseil municipal, 23 janvier et 20 février 1904.